

Le 20 février 2014

Procès-verbal de la réunion du 20 février 2014

Présents :

Présidente	:	I. Delrue
Bruxelles – Brabant Wallon	:	O. Monsieur, C. Colmant (3&3)
Hainaut	:	C. Notelaers, E. Penay (3&3)
Liège	:	M.-T. Joliet, M. Corbisier
Luxembourg	:	S. Fisson et B. Evrard (3&3)
Namur	:	G. Henquet, G. Dessy (3&3) et C. Dupuis-Etienne (Secrétaire Dpt)

Invités présents :

- J.-P. Delchef, Président du CA de l'AWBB
- L. Lopez, Secrétaire Général de l'AWBB
- J. Nivarlet, Administrateur de l'AWBB
- R. Obsomer, Directeur Technique
- E. Vermynen, Direction Technique
- F. Appels, Président de la Commission Législative

Heure début : 19 h 15

Heure fin : 22 h 00

La Présidente rappelle qu'il avait été prévu que la Direction Technique fasse le tour des provinces pour présenter le projet. Celui-ci s'est terminé ce lundi 17 février.

Jean-Pierre Delchef ajoute qu'on peut maintenant établir **ensemble** un document de travail. Il sera demandé, par le biais des Assemblées Provinciales, l'accord des Provinces. Les textes seront alors finalisés à l'AG de l'AWBB de juin.

F. Appels fait le point sur ce qui a été dit dans les provinces. Le projet est faisable puisqu'il fonctionne déjà (aller/retour au Brabant, Tournai au Hainaut). Il y a de grandes chances que l'Assemblée Générale du 29 mars 2014 accepte la mise en place du projet au 1^{er} septembre 2014.

Raphaël précise que l'adresse « Mini-basket » est de plus en plus utilisée. Il remercie Emilie pour tout le travail effectué pour que tout soit prêt pour aujourd'hui.

Raphaël et Emilie présentent les documents.

Ceux-ci font l'objet d'un large débat et d'adaptations qui sont reprises dans le document joint en annexe qui sera soumis pour dernière lecture pour le dimanche 23 février 2014.

1. les principes de base

Il est précisé qu'il ne sera pas permis à un club d'une autre province de venir s'implanter dans une grille provinciale préétablie.

G. Dessy demande s'il est possible de pérenniser le BAB (tournoi 5 c 5). Raphaël dit que le projet actuel veut sortir d'une formule championnat, le BAB irait à son encontre. Jean-Pierre propose que le Challenge devienne un challenge adapté au 3&3.

F. Appels pense qu'il n'est pas concevable de permettre à une province de déroger aux statuts en autorisant la tenue d'un tel tournoi.

Pour Raphaël, du 5c5 ne serait pas dans l'esprit. Pour Emilie, le 3&3 répond aux besoins de l'enfant. Il est donc mieux adapté. Ce serait un manque de cohérence.

M. Corbisier demande ce qu'il en est de l'évolution du PF18. J.-P. précise que cet article sera présenté en juin. F. Appels donne des pistes (comme PA32). Pour la représentativité à l'AG de l'AWBB, la situation actuelle est bloquée pour 3 ans.

M. Corbisier demande si les diplômes des coaches sont adaptés au 3&3. Les échos qu'elle reçoit ne vont pas dans ce sens-là. Pourrait-il y avoir une réunion organisée pour une remise à niveau ? Raphaël précise que le module de 8h, téléchargeable, pourrait être présenté durant la 1^{ère} quinzaine de septembre dans les provinces. Cela s'adresserait à des personnes déjà diplômées.

2. Modalités de fonctionnement de la structure de gestion du projet

- Remarque de C. Notelaers sur le fait de porter les catégories à une année. Cela veut dire que, si un club a des enfants des 3 catégories d'âges, cela va au moins doubler l'organisation actuelle du championnat. F. Appels demande ce que ça ferait si une U6 jouait avec un U8 ? Emilie dit que ce n'est pas l'idéal. Ne pourrait-on pas unir les 3 années ?
- O. Monsieur : pourquoi ne pas parler de U12, U10, U8 ? Cela serait plus facile pour les clubs.
- C. Notelaers : si les clubs doivent aligner 2 catégories, il y aura moins d'équipes par catégorie, donc plus de difficultés pour organiser des tournois « géographiques ».
- Pendant la période de transition, S. Fisson pense qu'un U8 qui évolue en 5c5 ne pourrait pas évoluer en 3&3.
- Raphaël propose : on crée la catégorie U6 et on ne permet qu'à la dernière année d'une catégorie de monter dans la catégorie supérieure.
- C. Notelaers propose qu'apparaisse sur la licence d'un joueur, la catégorie à laquelle il appartient. Cela permettrait aux clubs de mieux s'y retrouver.
- O. Monsieur : il demande si les provinces vérifient les affiliations des U12 ? Namur et le Hainaut le font.
- Remarque sur la répartition des rôles : F. Appels remarque que pas mal de clubs ne respectent pas l'actuel règlement U12. Comment faire pour y arriver ? Nommer des personnes qui iraient voir les matches et pourraient sanctionner. Remarque : si la personne est présente, le règlement sera respecté.

3. Présentation des règles de jeu et du projet pédagogique

C. Notelaers : le règlement U12 est modifié par rapport à l'actuel et on n'en avait jamais parlé. Il découvre également le 4c4 alors qu'on n'en avait jamais parlé. Il craint que ce ne soit un peu trop drastique. Le 4c4 serait trop proche du 3&3. L'idée d'Emilie est de proposer, en 4c4, la possibilité comme en 3&3.

On ne touche pas aux U12 pour le moment.

Christophe commente la phrase : Le joueur qui a joué le plus, ne doit pas avoir joué une période de plus que celui qui a joué le moins. Christophe pense que ce n'est pas vérifiable. On pourrait le modifier par « après 4 périodes, tout le monde doit avoir joué une période ».

Raphaël fera un tableau mis à jour.

4. Présentation des grilles de fonctionnement

- **aller - retour : 2 équipes**
 - o Une équipe se compose de minimum **3 (au lieu de 6)** joueurs et maximum 10 joueurs. Emilie précise que, si on peut disposer de 2 demi-terrains, on peut faire 2 rencontres de 3&3. F. Appels

pense que les CP peuvent orienter les clubs. Tout le monde est d'accord : le but est que les enfants jouent un maximum.

- C. Notelaers : Pause : 2 timings différents : 6 minutes est retenu.
- C. Notelaers : laisser la possibilité aux arbitres de clubs d'encadrer les rencontres. M. Corbisier n'est pas d'accord. Un arbitre de niveau 1 n'est pas « éduqué » pour le 3&3. Elle préfère laisser cela aux coaches. Emilie pense qu'il faut une collaboration entre tous les acteurs. Il faut que les arbitres soient formés à l'esprit du projet.
- Remises en jeu : divergence sur le fait que l'entraîneur peut effectuer la remise en jeu dans un but formatif. On garde « doit » en 3&3 et on garde « peut » en 4c4.
- Feuille U8 : chaque club remplit une feuille avant la rencontre. Liège aimerait que le n° de match se trouve au-dessus. Pour la case « arbitres » : laisser la case vide. Rencontre 3&3 au lieu de Compétition 3&3. Ne pas mettre la couleur de l'équipement (le Brabant demande aux clubs de la remplir à l'avance ; gain de temps pour les arbitres).....
- J-P. Delchef demande aux provinces d'échanger leurs points de vue par mail et de s'entendre sur une feuille commune.
- Feuille U10 : les noms des joueurs doivent figurer sur la feuille. On envoie également les remarques à Emilie sur la composition de la feuille.
- C. Notelaers : résultat de toutes les périodes en 4c4 : pas de score total sur la feuille (à ajouter)
- **aller-retour : plus de 2 équipes**
 - On fait la même chose. Il y a une feuille pour chaque match du tournoi. L'exemple du Hainaut est disponible sur le site du Hainaut. En 3&3, il y a une feuille, par équipe et par tournoi.
- **tournois**
 - Raphaël propose une formule simplifiée.

5. Proposition de calendrier annuel

- **date limite d'inscription des équipes**
 - Définie par le CP
- **période des formules aller – retour**
 - Définie par le CP
- **modalités de proposition et de gestion des tournois**
 - Définies par le CP
- **dates de réunion de la structure de gestion (2x / an)**

6. Modalités de gestion, de distribution et de restitution du matériel

- Kits pédagogiques :

Il y en a 1000.

Les kits seront distribués après les inscriptions au prochain championnat selon des modalités à définir après l'AG. Raphaël a préparé une convention pour répartir les kits.

Ballons : ils sont à disposition à l'AWBB. (Période transitoire pour ceux qui viennent d'acheter des ballons 4 ; ils pourront les utiliser).

- **Panneaux**

Chaque club qui inscrit des équipes en 3&3 ou en 4c4 reçoit 2 panneaux.

Remarque de C. Notelaers : PV de l'AG : pourrait-on joindre un document au PV ? Raphaël préfère qu'on joigne au PV le document affiné qui résulte de la réunion d'aujourd'hui. F. Appels préfère que les provinces mettent le lien avec le document final sur leurs sites provinciaux.

Une prochaine lettre aux Secrétaires parviendra prochainement aux clubs à ce sujet.

Avant la clôture de la réunion, F. Appels fait un tour de table afin que chaque province puisse émettre un avis sur la faisabilité de la mise en place de ce projet. L'ensemble des provinces sont rassurées. Le projet est maintenant vu concrètement par tous.

Isabelle DELRUE

Présidente du département Relation CP.

Carine DUPUIS-ETIENNE

Secrétaire du département.

Projet minibasket AWBB



U6-U7-U8-U9-U10



Madame la secrétaire,

Monsieur le secrétaire,

Comme annoncé, le conseil d'administration et la direction technique de l'AWBB ont le plaisir de vous présenter le projet minibasket 2014-2015.

Cet ambitieux projet qui a **évolué** au fil des réunions d'informations ou des assemblées provinciales extraordinaires est le résultat de nombreux mois de travail et constitue un **consensus** élaboré après avoir consulté toutes les instances fédérales.

Ayant pour principal objectif de replacer l'enfant au centre des préoccupations pédagogiques, il se devait d'être prêt en temps utiles pour vous permettre de prendre le train en marche.

Pour ce faire, un certain nombre **d'options** n'ont pas été retenues, un **engagement** ferme et définitif du conseil d'administration en matière d'octroi de matériel a été défini, une simplification des règles ont été entérinées.

Comme vous le savez, le projet est à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 29 mars 2014.

Entretemps, il vous est loisible de poser toutes les questions que vous souhaitez :

- aux membres de votre **comité provincial** pour toute question **pratique** ;
- aux membres de la **direction technique** pour toute question d'ordre **pédagogique** ;
- aux membres de votre groupement de **parlementaires** pour toute conséquence **statutaire** .

Vous souhaitant une excellente lecture à la découverte des facettes du projet minibasket, le conseil d'administration et la direction technique de l'AWBB vous prie d'agréer, Madame la secrétaire, Monsieur le secrétaire, l'expression de leur entier dévouement.

Pour le conseil d'administration

Pour la direction technique

Jean-Pierre Delchef, président

Raphaël Obsomer, directeur technique

Principes de base	4
Structure et répartition des rôles	5
Structure de coordination AWBB	5
Répartition des rôles sur le terrain.....	5
Comité provincial	5
Clubs : dirigeants.....	5
Clubs : entraîneurs	5
Règlement et organisation	6
Organisation 3&3 et 4c4	6
Règlement 3&3	7
Règlement 4c4	8
Tournois additionnels à l'organisation du comité provincial	10
Comment organiser un tournoi minibasket - Cahier des charges.....	10
Modalités de fonctionnement.....	10
Le club « candidat organisateur »	10
Le comité provincial	11
Les clubs participants	11
Le club « organisateur »	11
Résumé des règles de jeu U6-U8-U10 applicables en 2014-2015	12
Date d'inscription des équipes et calendrier	13
Soutien de la direction technique AWBB	13
Soutien du plan basket	13
Modalités de mise à disposition des panneaux de minibasket et des kits pédagogiques	13

Principes de base

1. RESTER SIMPLE : tout pour l'enfant, tout pour favoriser le jeu et l'apprentissage progressif du basket et de la compétition.
2. Mise en place pédagogique identique dans toutes les provinces sur base d'un projet opérationnel et d'un budget réduit.
3. Organisation des activités et choix de la formule par le comité provincial
4. Obligation du passage aux rencontres 3&3 pour la saison 2014-2015 pour les U6 U7 U8
5. Obligation de passage aux rencontres 4c4 au plus tard pour la saison 2015-2016 pour les U9 U10 (REMARQUE : possibilité de lancer le 4c4 dès 2014-2015).
6. Possibilité pour les enfants et les clubs de participer aux tournois dans les autres provinces
7. Création de la catégorie U6 reprenant les enfants de moins de 6 ans (!! ATTENTION : catégorie d'un an, les moins de 5 ans ne sont pas autorisés !!).
8. Les autres catégories d'âges restent de 2 ans : U8, U10, U12.
9. En Minibasket (U6, U8, U10) seuls les enfants de l'année de naissance supérieure de chaque catégorie peuvent jouer dans la catégorie supérieure.
Exemples : Un U6 peut jouer en U8, un U8 (et pas un U7) peut jouer en U10, un U10 (et pas un U9) peut jouer en U12.

Structure et répartition des rôles

Structure de coordination AWBB

- 2 réunions par an : début et fin de saison
- 1 responsable du conseil d'administration de l'AWBB :
 - o Coordination
 - o Budget
 - 1 responsable de la Direction Technique AWBB :
 - o Garant du même principe pédagogique dans toutes les provinces
 - o Coordination avec la formation des entraîneurs
 - 1 responsable par province : à choisir par chaque Comité Provincial
 - o Calendrier provincial
 - o Gestion des organisations : qui, combien d'équipes, inscriptions clubs
 - o Gestion des grilles de la province

Répartition des rôles sur le terrain

Comité provincial

Tâches/rôles	Documents
<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des calendriers : <ul style="list-style-type: none"> o Par année de naissance ? o Par pôle géographique ? - Gestion et coordination des événements - Garant du respect de l'esprit mini-basket 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation type aller/retour - Organisation type ½ journée

Clubs : dirigeants

Tâches/rôles	Documents
<ul style="list-style-type: none"> - Inscription des joueurs - Organisation pratique : matériel et infrastructures - Organisation de tournoi/journée ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une rencontre (timing) - Feuille de rencontre - Organisation type

Clubs : entraîneurs

Tâches/rôles	Documents
<ul style="list-style-type: none"> - Esprit « minibasket » formatif ! - Encadrement des joueurs - Organisation des rencontres 	<ul style="list-style-type: none"> - Règlements - Organisation de rencontres

Règlement et organisation

Organisation 3&3 et 4c4

L'organisation peut être basée sur le modèle du championnat aller-retour ou sur le modèle des tournois . Le type d'organisation sera décidé et mis en place par le comité provincial.

Championnat aller-retour : basé sur les grilles gérées par le comité provincial.

Tournois : une feuille de rencontre sera établie par équipe et par tournoi.

Exemple de fonctionnement avec une poule de 5 équipes.

Poule : 1 = Equipe 1 ; 2 = Equipe 2 ; 3 = Equipe 3 ; 4 = Equipe 4 ; 5 = Equipe 5

Journée 1:	date	Lieu : club 1	Journée 6:	date	Lieu : club 2
num rencontre	9h15	4 contre 1	num rencontre	10h00	5 contre 2
num rencontre	9h15	5 contre 3	num rencontre	10h00	1 contre 4
num rencontre	10h15	5 contre 2	num rencontre	11h00	1 contre 3
num rencontre	10h15	1 contre 3	num rencontre	11h00	2 contre 4
num rencontre	11h15	2 contre 4	num rencontre	12h00	3 contre 5
Journée 2:	date	Lieu : club 2	Journée 7:	date	Lieu : club 4
num rencontre	10h00	5 contre 1	num rencontre	11h30	1 contre 2
num rencontre	10h00	2 contre 3	num rencontre	11h30	3 contre 4
num rencontre	11h00	1 contre 2	num rencontre	12h30	2 contre 3
num rencontre	11h00	3 contre 4	num rencontre	12h30	4 contre 5
num rencontre	12h00	4 contre 5	num rencontre	13h30	5 contre 1
Journée 3:	date	Lieu : club 3	Journée 8:	date	Lieu : club 1
num rencontre	11h00	3 contre 4	num rencontre	11h00	3 contre 5
num rencontre	11h00	5 contre 1	num rencontre	11h00	4 contre 2
num rencontre	12h00	4 contre 5	num rencontre	12h00	4 contre 1
num rencontre	12h00	1 contre 2	num rencontre	12h00	5 contre 2
num rencontre	13h00	2 contre 3	num rencontre	13h00	1 contre 3
journée 4:	date	Lieu : club 4	Journée 9:	date	Lieu : club 5
num rencontre	10h45	2 contre 3	num rencontre	10h45	2 contre 4
num rencontre	10h45	4 contre 5	num rencontre	10h45	3 contre 1
num rencontre	11h45	3 contre 4	num rencontre	11h45	3 contre 5
num rencontre	11h45	5 contre 1	num rencontre	11h45	4 contre 1
num rencontre	12h45	1 contre 2	num rencontre	12h45	5 contre 2
Journée 5:	date	Lieu : club 5	Journée 10:	date	Lieu : club 3
num rencontre	13h30	1 contre 3	num rencontre	11h00	4 contre 5
num rencontre	13h30	2 contre 5	num rencontre	11h00	1 contre 2
num rencontre	14h30	2 contre 4	num rencontre	12h00	5 contre 1
num rencontre	14h30	3 contre 5	num rencontre	12h00	2 contre 3
num rencontre	15h30	4 contre 1	num rencontre	13h00	3 contre 4

Règlement 3&3

Une équipe se compose de minimum 3 joueurs et maximum 10 joueurs.

1. Organisation des infrastructures

Le terrain de 3&3 mesure environ 15m sur 14m, l'équivalent d'un ½ terrain.

Possibilité de délimiter l'espace avec des cônes si besoin.

Uniquement les lignes extérieures sont d'application (pas de ligne médiane, pas de raquettes, pas de 3pts).

2. Timing de la rencontre : « organisation type »

Echauffement commun	10 à 15 min.	Organisé par l'entraîneur visité ou en collaboration entre les deux entraîneurs
4 périodes de 4 minutes + pause d'1minute entre chaque SANS ARRÊT CHRONO	19 min.	Pas de changement pendant une période de 4 minutes sauf pour un joueur blessé
Pause	7 min.	Changement de côté Possibilité de faire un jeu de shoot
4 périodes de 4 minutes + pause d'1minute entre chaque SANS ARRÊT CHRONO	19 min.	Pas de changement pendant une période de 4 minutes sauf pour un joueur blessé
	En fonction du temps	Possibilité de terminer par un jeu de clôture
Estimation de la Durée totale :	55 à 60 min.	Possibilité de rajouter une ou plusieurs périodes

3. Règles

A. Cinq règles essentielles

1) Le « marcher »

- Je n'ai pas le droit de marcher ni de courir avec le ballon entre les mains
- Quand je reçois le ballon, j'ai le droit à deux appuis maximum pour le contrôler

2) Le « dribble »

- Si je veux avancer avec le ballon, je dois dribbler
- Je ne peux pas dribbler à deux mains
- Lorsque j'arrête de dribbler, je ne peux pas recommencer un dribble

3) Le « contact »

- Le contact est interdit entre les joueurs
- Je ne peux ni toucher, ni bousculer mon adversaire

4) La « sortie »

- Le ballon est sorti lorsqu'il touche un élément extérieur au terrain (lignes extérieures, structure du panneau...)

5) Les « remises en jeu »

- Le ballon est toujours remis en jeu de l'extérieur du terrain soit à l'endroit où la balle est sortie, soit à l'endroit le plus proche d'où l'erreur a été commise, soit derrière la ligne de fond sur panier marqué.
- L'entraîneur doit effectuer la remise en jeu et le faire dans un but formatif (ex. démarquage)

B. Règles particulières et autres adaptations

- 1) Interdiction de garder plus de 3 secondes la balle en mains sans action
- 2) Interdiction de prendre le ballon des mains d'un autre joueur

- 3) L'entre-deux n'existe pas, le ballon est mis en jeu par une des deux équipes. Ensuite, l'alternance est de rigueur
- 4) Pas de retour en zone
- 5) Pas de décompte des points
- 6) Pas de lancers-francs

C. Les sanctions

- 1) La sanction doit être pédagogique, expliquée verbalement au joueur
- 2) Toute erreur par rapport à une de ces règles donne lieu à la même sanction : rendre le ballon à l'équipe adverse par une remise en jeu
- 3) Pas de fautes techniques ou antisportives. En cas de comportement antisportif, l'arbitre ou les entraîneurs imposera son remplacement

D. L'arbitrage

- L'arbitrage est assuré par les entraîneurs des deux équipes et/ou un bénévole
- Il veillera à faire débiter et clôturer la rencontre par une poignée de main entre tous les joueurs concernés.
- L'arbitrage doit tenir compte de l'enfant : son âge, ses capacités, son niveau technique.
- S'adapter au niveau du joueur en trouvant toutefois une ligne de conduite dans chaque rencontre.
- L'arbitrage fait partie intégrante du processus d'apprentissage, cette démarche se doit progressive.
- Dès le plus jeune âge, il faut habituer l'enfant à comprendre que le jeu implique des règles et que l'arbitre est la personne qui vérifie leur implication. Celle-ci fait partie intégrante du jeu

4. Feuilles de rencontre

Voir fichier excel annexé

Règlement 4c4

1. Organisation des infrastructures

Les mesures idéales d'un terrain de 4c4 est l'équivalent d'un 3/4 terrain.

Possibilité de délimiter l'espace avec des cônes si besoin.

Uniquement les lignes extérieures sont d'application (pas de ligne médiane, pas de raquettes, pas de 3 points).

2. Timing et organisation de la rencontre

a. Timing

Echauffement soit commun soit en équipe	10 à 15 min.	Organisé par l'entraîneur visité ou en collaboration entre les deux entraîneurs
4 périodes de 4 minutes + pause d'1minute entre chaque AVEC ARRÊT CHRONO	27 min.	Pas de changement pendant une période de 4 minutes sauf pour un joueur blessé
Pause	7 min.	Changement de côté Possibilité de faire un jeu de shoot
4 périodes de 4 minutes + pause d'1minute entre chaque AVEC ARRÊT CHRONO	27 min.	Pas de changement pendant une période de 4 minutes sauf pour un joueur blessé
Estimation de la Durée totale :	1h11 à 1h16	Possibilité de rajouter une ou plusieurs

		périodes
--	--	----------

b. Gestion du temps de jeu

Les entraîneurs composent des oppositions équilibrées sur une trame semblable à celle-ci :

Période	
1	Les joueurs les plus avancés se rencontrent = opposition A
2	Les joueurs les moins avancés se rencontrent = opposition B
3	Opposition A
4	Opposition B
5	Opposition A
6	Opposition B
7	Opposition A
8	Opposition B

c. Résultat de la rencontre

Le décompte des points par période est comptabilisé sur la feuille de match uniquement.

A la fin de chaque période, des points sont attribués (et affichés au marquoir).

Victoire = 3 points, égalité = 2 points, défaite = 1 point.

L'écart maximum sera de 24 – 8 ou 8 – 24.

3. Règles

E. Cinq règles essentielles

1) Le « marcher »

- Je n'ai pas le droit de marcher ni de courir avec le ballon entre les mains
- Quand je reçois le ballon, j'ai le droit à « deux appuis » maximum pour le contrôler.

2) Le « dribble »

- Si je veux avancer avec le ballon, je dois dribbler
- Je ne peux pas dribbler à deux mains
- Lorsque j'arrête de dribbler, je ne peux pas recommencer un dribble

3) Le « contact »

- Le contact est interdit entre les joueurs
- Je ne peux ni toucher, ni bousculer mon adversaire

4) La « sortie »

- Le ballon est sorti lorsqu'il touche un élément extérieur au terrain (lignes extérieures structure du panneau...)

5) Les « remises en jeu »

- Le ballon est toujours remis en jeu de l'extérieur du terrain soit à l'endroit où la balle est sortie, soit à l'endroit le plus proche d'où l'erreur a été commise, soit derrière la ligne de fond sur panier marqué.
- L'entraîneur peut effectuer la remise en jeu dans un but formatif si ses joueurs sont en difficulté.

F. Autres adaptations

- 1) Interdiction de garder plus de 3 secondes balle en mains sans action
- 2) L'entre-deux n'existe pas, le ballon est mis en jeu par une des deux équipes. Ensuite, l'alternance est de rigueur
- 3) Pas de retour en zone
- 4) Décompte des points par période comme cité ci-dessus
- 5) Pas de lancers-francs

G. Les sanctions

- 1) La sanction doit être pédagogique, expliquée verbalement au joueur
- 2) Toute erreur par rapport à une de ces règles donne lieu à : donner le ballon à l'équipe adverse par une remise en jeu
- 3) Pas de fautes techniques ou antisportives. En cas de comportement antisportif, l'arbitre ou les entraîneurs imposera son remplacement

H. L'arbitrage

- L'arbitrage est assuré par les entraîneurs des deux équipes et/ou un bénévole/arbitre de club.
- Il veillera à faire débiter et clôturer la rencontre par une poignée de main entre tous les joueurs concernés.
- L'arbitrage doit tenir compte de l'enfant : son âge, ses capacités, son niveau technique.
- S'adapter au niveau du joueur en trouvant toutefois une ligne de conduite dans chaque rencontre.
- L'arbitrage fait partie intégrante du processus d'apprentissage, cette démarche se doit progressive.
- Dès le plus jeune âge, il faut habituer l'enfant à comprendre que le jeu implique des règles et que l'arbitre est la personne qui vérifie leur implication. Celle-ci fait partie intégrante du jeu

4. Feuilles de rencontre

Voir fichier excel annexé

Tournois additionnels à l'organisation du comité provincial

Des tournois minibasket supplémentaires peuvent être organisés dans les clubs à tout moment de la saison.

Pour ce faire, le club organisateur doit introduire au Comité Provincial une demande d'organisation avec une copie du règlement du tournoi.

Comment organiser un tournoi minibasket - Cahier des charges

Modalités de fonctionnement

- Equipes de 3 à 5 joueurs en 3&3, de 4 à 6 joueurs en 4c4
- Tournoi mixte ou garçons ou filles
- Pas de marquoir, un chronomètre commun pour lancer et terminer les rencontres

Le club « candidat organisateur »

Le club organisateur propose au Comité Provincial la date, la durée, l'espace de jeu, le règlement du tournoi :

1. les dates d'organisation souhaitées
2. L'horaire de l'événement
3. L'espace disponible :
 - 1 terrain « mini 3&3 » = ½ terrain de basket avec 2 panneaux aux extrémités
Il est essentiel de toujours **donner la priorité à la sécurité**, il faut donc limiter l'espace de jeu si nécessaire.
 - Toujours prévoir un espace de jeu et d'animation pour les joueurs qui ne jouent pas.
 - Soit liberté aux joueurs
 - Soit animations : parcours, concours...
 - Toujours prévoir un espace « d'organisation » : speaker, matériel...
4. Le nombre d'équipes ou de joueurs pouvant participer à l'événement.

5. Le règlement et les grilles d'horaire du tournoi (des exemples peuvent être trouvés sur le site minibasket de l'AWBB).

REMARQUES :

- Possibilités d'organisation les samedis, dimanches et jours fériés.
- Le nombre d'organisations par club n'est pas limité
- Après acceptation par le comité provincial, l'organisateur peut fournir le descriptif du tournoi à la direction technique AWBB qui en fera la publication sur le site minibasket de l'AWBB (minibasket@awbb.be)

Le comité provincial

Chaque province dispose d'un « responsable minibasket. Il s'occupe de la planification des organisations (pas de limite quant au nombre d'organisations par club) avec les clubs organisateurs.

Les clubs participants

- Inscrivent leurs équipes auprès du club organisateur
- Les inscriptions sont possibles dans les organisations d'autres provinces
- Doivent être présents dès l'échauffement et jusqu'à la fin du tournoi.

Le club « organisateur »

Le club organisateur doit prévoir

- Un responsable de l'événement : respect de l'horaire, des grilles de rencontres, du règlement
- Une responsable de salle : accueil, vestiaires, logistique...
 - Une organisation de l'espace (voir ci-dessus)
 - La gestion du matériel nécessaire (ballons, panneaux...)
- Un speaker : gestion du temps, annonce des début et fin d'activité.
- Les arbitres (1 par terrain),
sauf contre-indication du responsable provincial, l'arbitrage est assuré par le club organisateur
- L'animateur et les jeux de début et de fin
- L'animation dans l'espace de « détente »
- La mise en évidence de la banderole « plan basket AWBB »
- TOUJOURS prévoir dans un coin de la salle un endroit où les joueurs qui ne jouent pas peuvent s'occuper

Résumé des règles de jeu U6-U8-U10 applicables en 2014-2015

	U6 – U8 3&3 Obligation en 2014-2015	U10 4 contre 4 Possibilité en 2014-2015 Obligation en 2015-2016	U10 5 contre 5 Possibilité en 2014-2015 Règles idem 2013-2014
Hauteur de l'anneau	Max 2,60m	Max 2,60 m	
Ligne des L F	Pas de L F		
Type de ballons	Ballon jaune ou poids 4	Ballon rouge ou taille 5	
Taille du terrain	Equivalent 1/2 terrain	Equivalent 3/4 terrain	

Match

Durée de la rencontre	8 périodes de 4 minutes		
	sans arrêt de chrono	avec arrêt de chrono	
Temps de repos	Entre les périodes 1 - 2 - 3 et 4 : 1 minute		
	Entre les périodes 4 et 5 : 7 minutes		
	Entre les périodes 5 - 6 - 7 et 8 : 1 minute		
Echauffement	Commun aux 2 équipes	Peut se faire en commun ou en équipe	
composition des équipes	Les entraîneurs forment des compositions équilibrées Possibilité de mélanger les équipes	SOIT fonctionnement similaire au 3&3 SOIT équipe visitée c/ équipe visiteuse	
Participation au jeu	Pas de remplacement durant une période de 4 minutes Chaque enfant doit avoir joué une fois toutes les 4 périodes		
Score	pas de score, ni de marquoir	Calcul de points par période sur la feuille de match	
		Afficher au marquoir, les pts finaux de la période: Période gagnée : 3 points Période perdue : 1 point score nul : 2 points le résultat final de la rencontre est de maximum 24 - 8 ou 8 - 24	
Feuille de match	Feuille adaptée (voir fichier excel annexé)		

Règles de jeu

3 secondes	Non		
8 secondes	Non		
24 secondes	Non		
Fautes de joueurs	Non	Oui	
Fautes d'équipes	Non		
Tir à 3 points	Non		
Retour en zone	Non		
Remise en jeu	Effectuée par l'entraîneur ou l'arbitre	SOIT par l'entraîneur/arbitre SOIT par un joueur	

Date d'inscription des équipes et calendrier

Les dates d'inscriptions des équipes et le calendrier aller-retour sont définis par chaque Comité Provincial.

Des tournois peuvent avoir lieu avant le début des aller-retour et aux dates choisies par les clubs et autorisées par le Comité Provincial

Soutien de la direction technique AWBB

La direction technique AWBB est responsable :

- Des règles de jeux
- De la gestion du matériel : kits pédagogiques, panneaux
- Du cahier pédagogique (voir formation des entraîneurs).

Soutien du plan basket

En 2014-2015, le plan basket du Ministre des Sports a permis à l'AWBB d'acquérir 1.000 kits pédagogiques :

Description des kits disponibles :

#1 : (146 kits disponibles)

- 1 Jeu de 30 marques au sol
- 1 Jeu 50 cônes délimitation
- 2 Echelles rythmiques
- 1 Ensemble cerceaux rythmique

#2 : (177 kits disponibles)

- 2 Jeux de 6 écharpes jaunes
- 2 Jeux de 6 écharpes bleues
- 4 Ballons basket Trial ultima 3 parois
- 3 Jeux de 6 marques au sol ronde

#3 : (177 kits disponibles)

- 1 jeu skillastics basketball

#4 : (500 kits disponibles)

- 12 chasubles réversibles et 12 ballons

Modalités de mise à disposition des panneaux de minibasket et des kits pédagogiques

L'AWBB s'engage à mettre gratuitement **2 panneaux de minibasket et 1 kit pédagogique** à disposition de chaque club s'inscrivant dans le projet minibasket pour la saison 2014-2015.

Les modalités de distribution de ce matériel seront définies après l'Assemblée Générale du 29 mars 2014.

